

Rapport du Conseil d'Administration de jeudi le 3 mai 2018.

Présent: Jean-Yves Squifflet, Nathanael Majoros, Olivier Georis, Fabian Hernalsteen, Jan Lauwers.

Excusé: Philippe Mal, Leen Mortier, Patrick Brison.

Félicitations

A Philippe Mal (membre du conseil) qui est devenu papa d'un nouveau membre de sa famille, sa fille Pauline. Maman, Pauline, Guillaume et papa se portent bien.

A Paul Schmit et Thibaut Voglet pour leurs vol de distance en parapente de respectivement 303 km en 243 km, volé le mercredi 2 mai au départ de Beauraing.

Championnat de Belgique de Delta 2018

Le Championnat de delta qui aurait eu lieu cette année à Tolmin du 2 au 6 juillet a été annulé. Un trop petit nombre de pilotes belges pouvaient être présent dans cette période. Les frais qui ont déjà été faits (120 + 68 €) seront remboursés puisqu'ils seront comptés dans le budget de sponsoring prévu de 250 €.

Incident à La Roche

Plusieurs vaches ont été effrayés par un parapentiste qui les survolait à basse altitude et se sont échappés de leur champ. Tous les animaux, sauf une, ont pu être ramenés par la police. Une vache a été retrouvée au bord de la route avec 2 pattes cassées et a dû être achevée.

Le parapentiste responsable s'est vite déguerpi sans laisser son identité. A cause de cet acte notre fédération va devoir payer les dégâts de presque 1000 €. De l'argent qui ne peut pas être consacré à d'autres fins, dommage.

Donc voici un appel à tous qui pourraient nous fournir plus d'informations.

DGTA

Nous allons envoyer un mailing concernant une campagne de l'EASA et de la DGTA sur les violations de l'espace aérien, aux membres. On demandera à Jean de rédiger un texte.

GDPR

L'utilisation des données des membres sera très fortement régulé au niveau européen (https://www.groups.be/1_87037.htm). Bien sûr nous n'allons jamais divulguer les données de nos membres ou les utiliser à mauvais escient. Cela ne s'est jamais produit dans le passé et cela ne se produira jamais.

Une déclaration de renonciation sera établie, pour ce qui est du contenu, Jean-Yves s'informerera auprès de l'Aéroclub (<http://www.belgianaeroclub.be>) et l'EHPU (<http://www.ehpu.org>). Nous voulons nous aligner autant que possible.

Nous enverrons cette déclaration par mail à tous nos membres existants concernant l'utilisation ou la non-utilisation de leurs données. En absence de réponse des membres on estimera qu'ils approuvent le contenu.

A de nouveaux membres on soumettra immédiatement une déclaration concernant l'utilisation de leurs données, avec laquelle ils peuvent se déclarer d'accord.

A une cinquantaine de membres près, nous pourrons joindre tous les membres via e-mail. Les autres membres seront contactés par lettre.

On enverra une proposition de déclaration aux clubs et écoles afin de garder tout le monde le plus que possible sur la même ligne et pour éviter des ennuis.

Panneaux d'information sites

Olivier a établi le lay-out pour une douzaine de sites. Pour les espaces aériens, le texte est rédigé en Anglais afin que les pilotes étrangers puissent également être informés correctement. Fabian donnera l'attention nécessaire au texte en Anglais et en Néerlandais. Tous les membres du conseil reverront les lay-out.

Fly!

Une proposition a été faite à l'Aéroclub pour rassembler toutes les magazines dans une édition commune en papier.

Le topo sites parlera cette fois-ci de Beauraing (éventuellement en comparaison avec Rochefort). Nathanaël écrira un texte.

Nous recevons trop souvent des plaintes et ceci menace nos sites.

Fabian rédigera un texte de sensibilisation afin d'interpeller, comme première action et en tant que collègue, les pilotes qui sont en infraction concernant leur comportement et les conséquences possibles. Nous avons tous une responsabilité à prendre. En deuxième instance on demandera de transmettre à la fédération les données et actes des pilotes qui transgressent malgré tout encore les règles afin d'établir une plainte officielle.

Nathanael va demander aux pilotes, qui participent aux Championnats d'Europe, de faire un récit d'une demi-page sur la compétition.

"Guest License" autrichien

En ce moment, si on passe auprès d'une école autrichienne pour obtenir l'autorisation, celle-ci n'est valable que localement où on la prend.

Il y a un accord de prévu pour obtenir une licence de vol pour toute l'Autriche pour 30€/année et une durée de 365 jours, formation supplémentaire.

Evidemment vous pourrez toujours encore choisir entre l'option payante et l'option gratuite.

Cours de réglementation aérienne

Appel à tous les membres: nous cherchons des personnes avec de bonnes connaissances sur la réglementation aérienne afin de renouveler le cours et l'examen actuel. Merci pour votre contribution !

Brevets

- Jean-Claude Bodart obtient le brevet d'Aide-Moniteur delta limité à Trike Valley et peut continuer sa formation pour le brevet de moniteur chez Trike Valley (Tom Haagdorens).
- Rudi Roelens a réussi son examen pratique pour le brevet d'Aide-Moniteur de parapente avec Koen Michiels. Il obtient donc son brevet définitif d'Aide-Moniteur de parapente.
- Arnold Van Remoortere est accepté comme formateur pour treuilleurs.
- Sergiu Enea obtient le brevet d'Observateur de parapente.
- Bert Adams peut faire sa formation pour le brevet de Pilote Biplace de parapente chez Airsport.
- Côme Oldenhove peut faire sa formation pour le brevet de Pilote Biplace de parapente chez Fou d'L
- Steven Vermeulen peut faire sa formation de Pilote Biplace de parapente chez Airsport.

Outil fonctionnement interne conseil

Un mode d'emploi est en cours d'élaboration pour l'outil online Asana qui sert à améliorer le fonctionnement interne. Jan s'en occupe.